



# Plan d'action de développement durable 2021-2022

Conseil supérieur  
de l'éducation

---

Le décret 512-2021 concernant la prolongation d'un an de la Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD) 2015-2020 a été émis le 31 mars 2021. Conformément au décret, les ministères et organismes assujettis à la Loi sur le développement durable (LDD) doivent mettre à jour leur plan d'action de développement durable (PADD) pour la période de transition de 2021-2022.

Voici donc le nouveau plan d'action transitoire, concis et structurant du Conseil supérieur de l'éducation. Dans ce dernier plan, le Conseil a retiré les actions terminées et a intégré de nouveaux engagements structurants. Il intègre les éléments requis par la SGDD 2015-2020 dont certaines activités incontournables et priorités gouvernementales pour 2021-2022. Les six nouvelles actions ciblées répondent à trois priorités gouvernementales soit l'approvisionnement écoresponsable, la mobilité durable et l'évaluation de la durabilité des interventions du Conseil supérieur de l'éducation.

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU PADD	ORIENTATION - SGDD	OBJECTIF - SGDD	RÉSULTATS RECHERCHÉS	LIEN AVEC LES PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES 2021-2022	NUMÉRO DE L'ACTION	LIBELLÉ DE L'ACTION	NUMÉRO DE L'INDICATEUR	LIBELLÉ DE L'INDICATEUR	RÉFÉRENCE (DONNÉE/ ANNÉE)	CIBLE AU 31 MARS 2022	"GRANDES ÉTAPES DE RÉALISATION (AVEC ÉCHÉANCIER)"	DIRECTION/ SECTEUR RESPONSABLE DE L'ACTION
21-04-01	1,00	1,10	9	1- Appro. écoresponsable	1	Augmenter les acquisitions faites de manière écoresponsable.	1.1	Création d'un répertoire de services et achats écoresponsables.	SO	Répertoire des services et achats écoresponsables approuvé.	Identifier les fournisseurs écoresponsables pour les achats courants (juillet 2021), Identifier les fournisseurs écoresponsables pour les locations de voiture et les établissements d'hébergement (avril 2021) ; créer un répertoire pour l'ensemble des fournisseurs à utiliser (août 2021).	Direction des communications et de l'administration
21-04-01	1,00	1,10	3	3- Mobilité durable des employés de l'État et télétravail	2	Prioriser les outils virtuels pour les consultations et les réunions	2.1	Pourcentage des réunions et consultations virtuelles.	100 % des rencontres ont eu lieu en virtuel en 2020-2021 étant donné la pandémie	70 % des réunions et consultations en virtuel.	Sensibiliser la permanence, les membres et les participants à l'importance de la mobilité durable (2021-2022), offrir les outils technologiques à la permanence (avril 2021)	Direction des communications et de l'administration
21-04-01	1,00	1,10	3	3- Mobilité durable des employés de l'État et télétravail	3	Promouvoir l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable auprès des employés	3.1	Créer une politique sur le télétravail basé sur la politique-cadre gouvernementale à venir	SO	Politique sur le télétravail approuvée et début de mise en œuvre	Consultation auprès des membres du personnel pour identifier les besoins (été 2021), rédaction de la politique (automne 2021), dépôt et approbation de la politique (automne 2021), mise en place de la politique (automne 2021 et hiver 2022)	Présidence et secrétariat général
21-04-01	1,00	1,10	1	1- Appro. écoresponsable	4	Promouvoir le zéro papier	4.1	Pourcentage des membres de la permanence formés au zéro papier.	SO	90 % des membres de la permanence formés au zéro papier	Sensibilisation et formations offertes aux membres de la permanence (2021-2022)	Direction des communications et de l'administration
21-04-01	1,00	1,10	1	1- Appro. écoresponsable	5	Rendre accessible l'ensemble des publications du Conseil supérieur de l'éducation, de l'ancien Conseil des collèges et de l'ancien Conseil des universités, en documents électroniques.	5.1	Pourcentage des publications du Conseil supérieur de l'éducation, de l'ancien Conseil des collèges et de l'ancien Conseil des universités qui sont numérisées et mises en ligne.	SO	70 % des publications numérisées	Poursuite de la numérisation et développement de l'arborescence numérique du Centre de documentation	Centre de documentation
01-04-2021	1,00	1,20	10	5- Évaluation de la durabilité des interventions gouvernementales	6	Établir un processus organisationnel pour évaluer la durabilité des actions structurantes du Conseil supérieur de l'éducation.	6.1	Processus d'évaluation de la durabilité établi	SO	Processus mis en place	Évaluation, identification et suivi des actions structurantes du Conseil supérieur de l'éducation (Plan stratégique).	Direction des communications et de l'administration